

**LE DON : UNE SOLUTION ?**

**DANS LE CADRE DES AIDES INTERNATIONALES  
AU DEVELOPPEMENT ET DE NOS PRATIQUES**

**ATELIER DEBAT LE 14 NOVEMBRE 2009**  
Animé par Kévin CAILLAUD, sociologue

# **Le don : une solution ?**

## **Dans le cadre des aides internationales au développement et de nos pratiques.**

Article issu de la présentation du 14 11 2009 à LA ROCHELLE, dans le cadre de la semaine de la solidarité internationale.

La question du don est quelque chose de complexe. Comment donner ? Quoi donner ? Comment être sûr que notre action ne générera pas l'inverse de notre intention ? Toutes ces questions sont bien légitimes, aux vues de la complexité des situations nous amenant à faire ces gestes. Mais le «Don» n'est pas simplement exécuter un acte généreux en offrant un bien à une autre personne. La sociologie et l'ethno-anthropologie se sont d'ailleurs fortement intéressées à ce sujet. Il s'agit d'un concept, porteur de principes et fonctions, orientant par là même nos actions. Plutôt que de présenter une «sociologie du don et des aides au développement», l'objectif pour nous ici est de présenter une clef de lecture, une grille d'analyse des situations, pouvant être réutilisée par n'importe quel *quidam*. En d'autres termes, nous avons fait le choix de privilégier la présentation d'un outil au détriment d'une vision générale de ce domaine, donnant une certaine «cartographie» des acteurs du don et de l'aide internationale au développement.

Notre propos se structurera en deux temps. Tout d'abord, nous reviendrons sur les concepts essentiels à l'élaboration de notre grille d'analyse pour ensuite l'éprouver sur trois exemples et en montrer ainsi l'intérêt.

### **I/ Un rapide retour sur les concepts essentiels**

La question du don à travers l'aide au développement suppose de porter le regard sur deux éléments phares : le Développement ; le Don. Afin de limiter les contresens ou autres mésententes, nous utiliserons une majuscule lorsque nous parlerons du concept (Développement, Don).

*Le Développement : hégémonie d'un construit social occidental*

Le Développement est loin d'être un concept simple et universel *a priori*. Il se trouve marqué par son histoire et en diffuse ainsi sa philosophie, son idéologie. Parler du Développement ne veut rien dire en soi. Il est, si ce n'est essentiel, important de comprendre comment ce concept s'est structuré pour prendre conscience du poids de son utilisation. Cinq grandes périodes peuvent ainsi être identifiées, faisant évoluer toujours un peu plus le Développement vers son acception actuelle.

Apparu dans l'Antiquité Grecque, Aristote le concevait comme servant à décrire autant l'évolution de la vie de l'Homme que de celle des Sociétés. Le Développement était alors vu comme une évolution cyclique et naturelle : Hommes et Sociétés naissent, grandissent et mûrissent puis viennent à mourir. Un nouveau cycle démarrera avec les prochains.

La période du Christianisme reprend ce concept de Développement à son compte, en substituant aux idées de nature et de cycle, celles d'une volonté divine et d'une évolution linéaire de l'Humanité. C'est désormais le divin qui guide l'évolution des Hommes et des Sociétés. Les penseurs de cette période s'accordent avec l'idée aristotélicienne d'évolution limitée : il y a un début, il y a une fin. Cependant, lorsque celle-ci arrive, elle signe par là même l'arrêt définitif de l'existence.

La réflexion des Lumières donne un nouvel éclairage et réoriente très fortement l'entendement de ce concept. En évacuant la dimension divine inscrite dans le Développement, ils font rentrer les notions de « progrès », de « croissance illimitée » et d'« universalisme ». Le concept commence à se rapprocher de ce que l'on connaît actuellement. Il devient progressivement synonyme de modernité, de civilisation, se voit marqué par les évolutions des modes de production et de la répartition de leurs retombées. C'est à cette époque que l'Europe s'empare du rôle de « chef de file » : de par son niveau de développement, elle doit nécessairement montrer aux autres régions du

monde la marche à suivre pour atteindre une même évolution.

Le XIXe siècle en est la pure continuité. Les idées des Lumières sont reprises et poussées. C'est l'heure de gloire de l'«Evolutionnisme Social» qui servira d'ailleurs d'argument suprême à la colonisation : on part à cette époque sauver les « pauvres sauvages» africains, indiens d'Amérique, etc., en leur apportant la civilisation...

Enfin, l'après guerre marque la dernière étape de l'évolution du concept. L'Europe est anéantie et doit se reconstruire. Elle doit se recréer une force industrielle et commerciale afin de pouvoir continuer à commercer. Le Plan Marshall sera créé dans cette optique, avant d'être progressivement étendu. Le président Truman, dans un discours devant des étudiants américains, annonce ainsi la mise en place de ce plan et, fait d'importance, parle pour la première fois de «sous développement». Une nouvelle notion est créée. Son caractère est majeur car désormais, il y a des pays «développés» et d'autres en voie de le devenir. Ils sont simplement en retard ; rien n'est perdu ! Cette dernière étape marque alors le lancement de la frénésie développementiste et donne lieu à l'aide internationale au développement.

Cette histoire du Développement met ainsi en lumière la construction sociale d'un concept, construction faite pierre par pierre, au fur et à mesure des idéologies en vogue, sur un territoire particulier (l'Europe). Contrairement à ce que nous aurions pu imaginer, le Développement n'est donc pas un concept de nature universelle. Il porte en son sein une certaine vision du monde, du rapport à la matérialité, au temps, aux humains, ce qui lui confère une singularité propre à la culture qui l'a créée. Un tel concept n'existait pas partout ; pensons pour cela aux sociétés dites «archaïques», traditionnelles, vivant au jour le jour, directement en lien avec la nature. Leur rapport au temps et aux éléments est diamétralement opposé au construit social occidental. C'est pourquoi Gilbert RIST<sup>1</sup> en parle comme d'une «croyance occidentale» qui s'est exportée, qui a inondée et s'est imposée à l'ensemble du monde et ce, au détriment d'autres Sociétés.

Corollaire de ce concept, l'aide internationale au développement cherche à renforcer et dynamiser les «leviers de développement» devant permettre aux pays de se redresser et devenir «développés». Ce domaine d'action a ainsi connu de fortes évolutions, tant dans ses modes d'actions que dans sa compréhension des situations. Trois grandes transformations se sont opérées de manière concomitante.

Tout d'abord, on peut remarquer un changement de paradigme développementiste. Pendant longtemps l'économie occupa le devant de la scène. Chercheurs et professionnels du développement étaient convaincus que le développement allait passer en premier lieu par ce secteur pour ensuite irradier l'ensemble de la société. C'était Le levier fétiche et absolu ! Cela donna lieu à bon nombre de programmes divers et variés, chaque courant de l'économie y allant de sa singularité. Ce fut une guerre de chapelle : marxistes, néo-marxistes, libéraux, classiques, etc. se nourrissaient des échecs des autres pour lancer de nouvelles expérimentations, voire de nouvelles tendances, parfois extrêmes (autosuffisance, collectivisation des organes de production, déplacement de population pour renforcer les zones rurales et l'agriculture, etc.). Mais les résultats furent en substance les mêmes : échecs, échecs, échecs ! Progressivement les leçons furent tirées au profit d'une complexification des leviers d'intervention. Finalement, l'économie n'était pas autant ce levier d'action magique que l'on croyait, il fallait s'intéresser et travailler en même temps sur d'autres leviers, tels que le social, l'environnement, le politique, etc. On passa ainsi d'un paradigme centré sur l'économie à un paradigme systémique et complexe des situations.

Dans le même temps, les modes d'intervention évoluèrent. Les premiers temps furent marqués par un interventionnisme fort, une pratique de l'assistanat : on faisait «pour» et «à la place de». Cela donna lieu à d'effroyables erreurs et conséquences par méconnaissance culturelle, des situations, etc. C'est ainsi que des projets de puits furent décidés, déstructurant toute l'organisation sociale locale ; des systèmes techniques furent installés puis délaissés par les bénéficiaires une fois les professionnels repartis... Cela reflétait un immense problème d'appropriation et d'adéquation du projet au territoire d'intervention. Les principes de participation et d'intégration s'imposèrent ainsi, considérés comme les outils les plus aptes à limiter les anciennes erreurs et accroître l'efficacité des interventions. Concrètement, les programmes d'action cherchent aujourd'hui à rendre les population bénéficiaires actrices de leur développement, moteur de A à Z des projets, d'où des efforts en terme de formation et de concertation. Cela s'inscrit par ailleurs dans les principes de la «gouvernance».

Enfin, la troisième évolution majeure de l'histoire des «aides au développement» concerne les acteurs et zones d'intervention en tant que tels. L'inscription dans un paradigme systémique et complexe des leviers du développement et la dynamique grandissante de la «gouvernance» ont conduit progressivement à un entrelacement des relations. C'est donc la notion même de coopération qui est ici appréhendée et impactée. En effet, les débuts de l'aide au développement, comme nous venons précédemment de l'évoquer, se sont organisés davantage sur le

mode de l'assistanat plutôt que du travail en commun multilatéral. Les interventions étaient principalement le fait des acteurs du Nord (pays occidentaux industrialisés) auprès des pays en difficultés (pays du Sud). Cela n'est plus le cas aujourd'hui. Divers événements aidant (conférence de Bandung, émergence et renforcement de la position des pays «en voie de développement» au sein de l'ONU, etc.), l'aide au développement voit aujourd'hui se nouer des relations autant entre Nord et Sud qu'au sein même de ces «hémisphères» (ex : entre pays africains, entre pays européens, etc.). Cette évolution signe donc la perte du monopole développementiste longtemps détenu par les occidentaux. Un certain rééquilibrage s'effectue au profit d'une multiplicité, d'un entrecroisement, d'une multilatéralité des relations entre acteurs. Il s'agit donc d'une acceptation et incitation (sans doute encore partielles et partiales) à reconnaître une distribution mondiale des capacités d'innovation, d'évolution et d'apprentissage.

Après ce bref résumé de l'histoire du Développement et de son corollaire, on comprend que le secteur de l'aide au développement apparaît bel et bien comme un domaine d'intervention à la fois complexe, incertain, «expérimental» et fortement teinté d'idéologie. Toute intervention dans ce domaine relève donc d'intérêts, enjeux et conceptions particulières. On ne peut désormais plus garder à l'esprit une simple interprétation de ces situations en terme de générosité et d'humanisme pur. Il est intéressant de porter notre attention à l'envers du décor en s'attachant notamment à la posture des participants. L'entrée en terme de Don nous semble ainsi significatif pour au moins deux raisons. Tout d'abord, la nature même du domaine de l'aide au développement nous invite à faire un parallèle et nous interroger sur la teneur, le contenu d'une telle intervention. En effet, il est très généralement compris, si ce n'est admis, comme un acte généreux, empli de bonnes intentions, destiné et dévoué au bien-être du pays destinataire-bénéficiaire. La seconde raison repose davantage sur le contenu du concept de Don. Celui-ci bénéficie d'une portée, d'un intérêt plus général que communément admis ; il peut donc être mobilisé à plus large spectre que pour les seules questions de cadeaux, de générosité, d'acte gracieux ou «noble».

### *Le Don comme clef de lecture des échanges sociaux*

Concept riche, ayant fait couler beaucoup d'encre et pourtant encore en partie «mystérieux», les études sur le Don ont été initiées par M. Mauss. C'est d'ailleurs son fameux «Essai sur le don» qui a posé les bases essentielles de ce concept, fondements non démentis pour partie mais complétés et approfondis depuis. Mille fois défini de diverses manières, nous choisirons ici de retenir la définition de Godbout : le Don est «ce qui circule entre les hommes comme résultant de la dynamique du lien social réel ou symbolique»<sup>2</sup>. Une telle définition, si vague et vaste soit elle, apporte l'avantage d'une totale ouverture. Elle invite ainsi à penser le Don non pas comme un simple acte de transfert généreux d'un objet (conception communément admise) mais place au centre de ce concept tout type d'échanges : oraux/verbaux, financiers, marchands, généreux, solidaires, politiques... Tout peut désormais passer à travers ce crible. Voyons ainsi le contenu d'un tel cadre «généreux» par son ouverture et son application tous azimuts.

La fonction générale du Don, nous disent les sociologues et ethno-anthropologues, est tout d'abord de créer et nourrir les rapports sociaux. Cela repose sur trois principes fondamentaux : il s'agit de donner, d'accepter et de rendre. Ce dernier principe est celui du contre-don. Étudié au début dans les sociétés dites «archaïques» (comprendre au sens de sociétés traditionnelles et hors de toute modernité technique et technologique), les chercheurs ont mis en lumière l'existence de deux idéaux-types principaux de système de Don, c'est-à-dire deux caricatures pures du fonctionnement et enjeu du Don :

le Don Agonistique : agonistique renvoie au caractère de ce qui amène à l'agonie. Les échanges ont ici une fonction de reproduction de la structure sociétale à travers des joutes de position. On ne donne pas n'importe quoi, n'importe comment, ni à n'importe qui. L'échange marque ainsi l'ascendance, la supériorité du donateur sur le destinataire. Autrement dit, il assoit sa supériorité hiérarchique et de pouvoir sur l'autre. Cette forme a largement été mise en lumière dans les sociétés ethniques nord-américaines ou au niveau de la Polynésie (Iles Tobriandaises) ; on pense notamment au fonctionnement de la *Kula* ou du *Potlatch*. On parle d'ailleurs parfois de Don Potlatch comme synonyme de Don Agonistique. Nous verrons plus loin que ce type de Don peut encore exister de nos jours, au temps de la «modernité».

le Don non agonistique : pendant du système agonistique, ce type de Don n'a qu'une fonction de relations. On donne, on échange, on véhicule des objets, paroles, actes, etc. en vue de maintenir les liens sociaux et par là

même la société.

Non neutre car rattaché à une fonction bien précise, le Don s'accompagne d'effets. Trois principaux effets méritent d'être énoncés dans notre cas.

Les trois principes fondamentaux du Don ont conduit à parler de cercle, cycle ou système de Don : donner, recevoir, rendre. Qui dit Don dit alors autre Don. On pointe ainsi ici le caractère auto-entretenu de ce «système Don». Soit le contre-don sera «obligé» et contraint, soit volontaire. Toujours est-il que, toute motivation écartée, le Don a cela d'extraordinaire et aussi déconcertant (notamment pour les chercheurs qui s'évertuent à comprendre pourquoi et comment) de générer une envie de donner à son tour, lorsque l'on a été destinataire d'un Don. C'est d'ailleurs pour cela que Godelier parle «d'énigme du Don»... Le Don apparaît donc réciproque mais parvient aussi à étendre le système à d'autres acteurs, non concernés par l'acte originel. Le Don est donc un système auto-entretenu et s'étendant à d'autres acteurs. On constate aussi que le Don fait preuve de mémoire : le contre-don peut être fait à plus ou moins longue échéance. L'histoire a d'ailleurs montré une telle réciprocité plus de cinquante ans après, entre l'Ethiopie et le Mexique.

Avec l'idée de réciprocité et de contre-don, on comprend qu'il s'instaure dans l'acte de donner, d'échanger, un système de dette. Or celui-ci peut être ambivalent. Perçue positivement par le destinataire, la dette sera facteur d'acceptation de la relation et de l'échange. A l'inverse, perçue comme négative, le destinataire sera davantage en position de refuser l'échange. Dans ce cas là, la dette est synonyme de contrainte pesante, d'aliénation de la personne.

Ce qui est facteur de la perception des individus vis-à-vis du système de dette relève de l'intension et de la manière de réaliser l'échange, c'est-à-dire de la posture du donateur. A travers son acte et sa posture, le donateur engage et reconfigure son identité et celle de son destinataire. Illustrons cela par une situation caricaturale fictive : deux personnes proches, l'une vivant une phase de difficultés socio-économiques, l'autre connaissant la situation. Sans qu'aucune demande de la part de la personne en difficulté n'ait été faite, le second propose au premier de lui venir en aide, de lui donner une certaine somme d'argent pour l'aider dans ses difficultés. Ainsi, il préjuge à la fois de l'envie et de la frilosité de son ami de faire une telle demande d'assistance mais aussi du type de soutien qu'a besoin ledit ami. Lorsque l'ami en difficulté rétorque au généreux donateur qu'il ne sait comment le remercier, qu'il va dès maintenant lui donner un de ses plus magnifiques tableaux qu'il ait peint (l'ami en difficulté est un excellent peintre) avant de lui rendre la somme prêtée, l'homme généreux refuse sur un air quelque peu dédaigneux, en expliquant qu'il ferait mieux d'essayer de vendre ses peintures plutôt que de les donner. Il poursuit son argumentaire en faisant part de sa fortune et de son envie de faire un geste de sympathie envers un ami artiste en difficulté... Cette situation fictive «peint le tableau» (c'est le cas de le dire). Tous les ingrédients sont présents pour que le système de dette soit négativement perçu par l'artiste en difficulté et que la relation d'amitié entre les deux personnes s'en trouve quelque peu perturbée. En effet, le richissime ami, en plus d'avoir configuré l'identité de son ami peintre sous les traits d'une pauvreté économique si conséquente qu'une assistance financière directe devrait être débloquée, il s'est en plus érigé en moraliste («tu ferais mieux de vendre tes peintures») tellement supérieur à l'artiste que ce dernier serait de toute manière complètement démuné de toute capacité et ressource digne d'intéresser le donateur. En d'autres termes, il refuse à son ami peintre toute capacité de contre-don, toute capacité de s'élever à la même position que lui. Il exprime ainsi définitivement une différence de position sociale : lui est supérieur !

A travers cette illustration caricaturale, on comprend combien l'acte de Don relève d'un «art» engageant l'intension et la manière de faire. On retrouve cette idée avec la citation suivante de Sénèque : «En toute affaire, mon cher Libéralis, le moins important n'est pas la manière dont on parle et dont on agit [...]. Tous les javelots sont armés d'un fer pointu ; mais quelle différence, s'ils sont lancés d'un bras vigoureux, ou s'ils s'échappent d'une main débile ! [...] ainsi quand on donne, la différence est dans la manière de donner.»<sup>3</sup>. Ici, Sénèque ne dit ni plus ni moins qu'un même acte (exemple : lancer un javelot) peut avoir des effets complètement différents en fonction de la manière de le mener.

Ayant entraperçu que le Développement et le Don mettaient en scène des concepts bien plus complexes qu'ils ne paraissent *a priori* et qu'ils diffusent pour le premier toute une histoire culturelle et pour le second un ensemble d'actions, rétroactions et effets insoupçonnés, voyons comment cette grille de lecture des échanges humains dans le cadre de l'aide internationale au développement et la solidarité peut nous aider à décrypter des situations nous concernant directement ou vis-à-vis desquelles nous sommes (en partie) spectateurs.

## II/ Les dessous de l'empirisme : quand la théorie rencontre la pratique, qu'apprenons nous ?

Nous allons à présent mettre à l'épreuve de l'empirisme notre grille de lecture. En survolant trois petits cas pratiques, nous proposons des éléments d'analyse issus de cette entrée privilégiée du Don. Ceux-ci doivent ensuite d'être complétés et approfondis autant par cette même grille que par d'autres concepts, éléments factuels et dimensions supplémentaires. Cependant, recourir à une telle entrée apparaîtra, nous l'espérons, éloquente en apprentissage. Afin d'éprouver autant que faire se peut notre grille d'analyse, nous présenterons trois situations relevant d'échelle diverses (supra, meso, micro) et d'acteurs différents (acteur collectif institutionnel, acteur collectif associatif, acteur collectif et individuel privé).

### *Les institutions financières internationales ou l'appui à une hégémonie occidentale et néocolonialiste*

Notre premier cas pratique met en scène des acteurs collectifs institutionnels, échelle que nous pouvons qualifier de «supra» puisqu'il s'agit d'un côté d'institutions financières internationales (FMI, Banque Mondiale, Banque asiatique pour le développement...) et de l'autre d'Etats bénéficiaires. Ce qui les relie est l'aide financière que ces institutions proposent aux Etats.

L'appui desdites institutions financières aux pays du «Sud» s'exprime par un transfert d'enveloppe budgétaire aux pays. L'argent ainsi apporté est communément admis par les citoyens lambda (et présenté tel quel) comme relevant d'un don (entendu comme acte gracieux).

Or si nous y regardons de plus près, la réalité apparaît toute autre. Ces échanges sont accompagnés de tout un arsenal de contraintes (sur lesquelles on communique peu). Les pays bénéficiaires devront certes rendre l'argent mais aussi payer des taux d'intérêts faramineux et se soumettre à diverses obligations, notamment :

celle d'ouvrir les frontières et de procéder à un abatement des barrières douanières : véritable porte ouverte aux produits occidentaux qui viendront alors inonder le marché local, à des prix défilants toute concurrence, ce qui favorisera une déstabilisation de l'économie locale ;

l'exigence de privatisation des secteurs financiers du pays (les banques) et du foncier : porte ouverte aux rachats par les grands groupes occidentaux des sources de devises locale et des ressources ;

des exigences démocratiques : mettre en place des élections au suffrage universel, avoir un président et un parlement, etc.

...

Nous pourrions rallonger la liste mais cela n'apporterait finalement que peu de détails et peu d'intérêts pour nous aujourd'hui. Avec ces quelques éléments, nous pouvons d'ores et déjà voir ce que cela traduit.

Derrière cette «aide au développement», ces «dons» financiers et le cahier des charges apposé, nous comprenons qu'il s'agit davantage d'un fonctionnement «potlatch» que d'un acte de générosité. Autrement dit, ces institutions financières internationales (dans lesquelles les pays riches occupent une place prépondérante) imposent aux bénéficiaires de s'inscrire dans le système économique libéral et d'adapter leurs structures et fonctionnement à ce qu'ils considèrent comme étant le modèle étatique par excellence à adopter. Par là même, en se facilitant une entrée et une main mise sur tout un ensemble de secteurs stratégiques, ils enlèvent aux pays destinataires de l'aide toute capacité de réaction et de concurrence. Si nous prolongeons notre raisonnement, ces institutions participent donc à reproduire la structure hiérarchique mondiale antérieure dans laquelle l'occident est en position de domination.

Nous pouvons ainsi, si ce n'est affirmer, postuler qu'il s'agit bien d'un système de «don agonistique»: les pays du «Sud» se retrouvent cantonnés dans une position de dominé ; leur seule capacité d'action étant de répondre positivement aux exigences qui leur sont imposées. Il ne s'agit ainsi en aucune façon de les aider à se battre à arme égale au niveau du marché mondial.

Notre second exemple porte sur «l'affaire de l'Arche de Zoé», sujet hautement polémique et préjudiciaire, ayant défrayé la chronique fin 2007 - début 2008. Reposons le contexte : des membres d'une association caritative française spécialisée dans l'adoption sont arrêtés au Tchad par les autorités nationales, juste avant de prendre un avion en direction de la France, avec à leurs côtés une quinzaine d'enfants tchadiens. Clairement, il apparaît (et les membres de l'ONG l'affirment) que lesdits enfants relèvent d'une procédure d'adoption et que des parents adoptifs les attendent à Paris. S'engage une action judiciaire et pénale à l'encontre de tout ou partie de l'action de l'association. Leur sont reprochés : un non respect des procédures réglementaires nationales et internationales (les dossiers d'adoption ne sont pas passés par les voies administratives et les organismes agréés) ; une stratégie de détournement mensonger de leurs fins et desseins (les enfants étaient déguisés en «victimes de guerre» et de sévisses ; lors de contrôles routiers, les responsables avaient affirmé qu'ils se contentaient de convoier la colonne d'enfant d'un territoire en conflit à une zone pacifiée où les attendaient des secours et soins...). Que nous apprend cet exemple si nous recourons à notre grille de lecture du «Don»?

Ne serait-ce qu'avec trois éléments fondamentaux de cette situation, nous pouvons esquisser un début de réponse. Tout d'abord, le simple fait de recourir à la seule et unique modalité d'action de la part de l'Arche de Zoé (une action d'adoption internationale «Tchad-France») est fortement connoté. Derrière cela s'exprime un choix «idéologique» de la part de l'association : le salut des enfants ne peut passer que par le seul départ du Tchad et la future vie en France ! En d'autres termes, ils n'imaginent aucunement, voire même dénie entièrement, toute voie salutaire, favorable, bénéfique pour ces jeunes dans leur propre pays. Le Tchad n'est pas et ne peut apporter équilibre, bien-être, amour et opportunités positives à ces enfants «écorchés». Par contre, la France et leurs familles d'accueil le pourront... Cette posture est celle d'une vision ethnocentrique, c'est-à-dire où le raisonnement prévalant est celui de la culture d'origine. En effet, il est important de prendre conscience de la différence culturelle qui existe dans le rapport à l'enfance, notamment la prégnance de notre histoire française, occidentale dans notre conception de la jeunesse et de l'éducation. L'idée communément admise aujourd'hui chez nous veut que l'enfant soit scolarisé, vive autant que possible au sein d'une famille nucléaire (un couple hétérosexuel avec enfant(s)), qu'il ait des temps de loisirs-détente, qu'il ne travaille pas (au plan économique), etc. Cependant, nous oublions bien souvent d'où nous vient cette conception. Celle-ci n'a pas toujours été présente. Elle s'est forgée à la suite d'avancées sociales et économiques (la révolution française, les révolutions industrielles, l'évolution du code du travail : diminution du temps de travail des enfants ; restriction des types d'activités économiques les concernant : puis abolition du travail des mineurs de moins de 16 ans) et avec la montée en puissance de l'idéologie de l'enfant «amour», chéri, choyé, etc. Cette conception ne s'est finalement stabilisée qu'au XXe siècle avec tout un courant de pensée relevant de la psychologie et philosophie. Or généralement en Afrique, le rapport à l'enfance est bien souvent vu d'une autre manière. Tout d'abord, la famille est bien souvent élargie et le rôle des cousins, oncles, tantes, voisins, etc., qu'ils soient proches ou éloignés, est important. Ensuite, l'enfant peut être vu comme une force de travail, une aide au champs, voire un revenu d'appoint pour la famille. De même, pour les familles économiquement pauvres se pose le calcul coût/avantage lorsqu'il s'agit de scolariser les enfants. Et même si le rapport est favorable, tous ne pourront pas être scolarisés faute de moyens.

L'intervention «hors cadre réglementaire» constitue le deuxième élément d'analyse. En agissant hors de ce cadre, en refusant de s'inscrire et respecter les lois nationales et internationales, en développant une action sans y intégrer ne serait-ce que les autorités nationales tchadiennes, l'Arche de Zoé les a spoliés de leur identité, leurs marges de manœuvre, leurs qualités, leur légitimité. Pour reprendre une idée déjà évoquée précédemment, l'association a reconfiguré les identités des acteurs en présence : ce cadre réglementaire et les acteurs concernés se sont vus destituer de leur rôle de régulateur et de partenaire primordial. Quant à elle, l'association s'est inventée une position supérieure, maîtresse, défenseur des enfants opprimés. L'identité desdits enfants a elle aussi été remaniée : en étant grimés, déguisés en victimes de guerre, l'Arche de Zoé leur a donné une identité «misérable». Par ailleurs, cette action de déguisement témoigne d'une volonté et préméditation de voiler les intentions de l'action aux autres acteurs nationaux et internationaux et de s'engager sur une voie «jusqu'au-boutiste».

De par cette posture autocentrée, ethnocentrique et ce sentiment de supériorité, l'Arche de Zoé a réalisé ce que nous qualifions de «fait du Prince»: seule sa conception et ses désirs prévalent, le Prince (ou Roi) règne et personne ne peut interférer vis-à-vis de ses choix !

Ce troisième exemple s'appuie sur nos derniers travaux<sup>4</sup> où nous nous intéressions à l'écotourisme au Laos. Quatre grands principes sous-tendent ce concept qui, si l'on y regarde bien, apparaissent comme quatre biais selon notre grille de lecture du Don.

En premier lieu, l'écotourisme est considéré comme étant une alternative intéressante et favorable à un développement intégré et durable des territoires, d'où la multiplication considérable de ces projets depuis une dizaine d'années partout dans le monde. En effet, cette forme particulière de tourisme consiste à faire participer, voire rendre motrices, les populations locales accueillantes et ce, tout au long du processus de «projet-activité» touristique. L'objectif est de favoriser l'appropriation de ces activités par la population afin qu'elles bénéficient pleinement des retombées de l'activité. En d'autres termes, ces acteurs locaux, souvent des populations ethniques encore ancrées dans des modes de vie et pratiques traditionnelles (parfois mêmes n'ayant jamais ou peu rencontré d'occidentaux autres qu'issus d'ONG), sont intégrées de A à Z au cycle de projet (réflexion, élaboration, préparation de la future activité) et doivent par la suite faire vivre ladite activité (accueil des touristes, démonstration de la vie locale, restauration, etc.). On se confronte ici au premier biais car l'écotourisme n'est qu'une subtile combinaison de deux concepts d'origine occidentale : le tourisme et le développement durable. Sans revenir sur ce deuxième, notons que le tourisme s'est développé en Europe au cours de trois grandes périodes<sup>5</sup>, lui permettant d'atteindre sa forme actuelle :

le «Grand Tourisme» (XVIII- mi XIXe siècle) fut celui des voyages initiatiques, des pèlerinages culturels pratiqués par seulement quelques «honnêtes hommes» ou «éclairés»;

le «Temps des villégiatures»: pratique détenue par la haute bourgeoisie, oisive et dépensière, qui alliait «séjours de cure» avec des pratiques de loisir, de détente (visites, activités ludiques, soirées mondaines, etc.). On assiste ici aux prémises du tourisme marchand, hétérogène et multiservice. C'est aussi le début de l'hôtellerie et de la restauration touristique, du souci de la distraction, de la qualité, du luxe, etc. ;

la «déferlante» ou «tourisme d'Attila» est arrivé avec l'avènement de la société de consommation de masse. Démocratisant certes la pratique touristique, cette période est toutefois teintée d'effets négatifs pour l'environnement et les cultures sociales, notamment du fait d'une insouciance et d'un manque de sensibilité chez l'ensemble des acteurs. C'est donc l'heure de gloire du «tourisme (touriste) roi», du développement des infrastructures bétonnées, de la surexploitation des territoires (ressources, espaces, humains, etc.), etc.

Il nous fallut donc trois siècles pour nous habituer, dompter et démocratiser cette pratique au point de la rendre «commune», «normale», intégrée dans nos mœurs et enfin s'engager sur un nouvelle pente davantage éthique, attentive aux territoires et aux personnes qui y vivent. Or, comment voulez vous par exemple qu'un Akha (petite ethnie d'origine tibéto-birmane vivant au Laos, en Thaïlande, en Birmanie et en Chine) qui vit encore principalement sur un mode «chasseur-cueilleur», dans un petit village non électrifié en bordure de jungle et qui ne descend à la «grande» ville (qui serait chez nous tout juste un bourg) qu'une à deux fois par semaine pour s'approvisionner en produit qu'il ne peut lui-même produire ou trouver dans la nature, s'approprie ces concepts de tourisme et de développement ? Car effectivement, il s'agit bien d'un tour de force pour ces populations que de comprendre ce que représente un touriste, ce que sont ses souhaits, ses attentes et ses motivations à se promener en pleine nature et visiter des villages dénués de toute modernité. De plus, la plupart de ces projets écotouristiques s'élaborent sur un même schéma, reproduisent la même erreur. Nous évoquions tout à l'heure l'enjeu intégrant des projets écotouristiques. Or, la plupart du temps (et pour répondre à l'incompréhension du concept de tourisme par des populations ethniques isolées), les acteurs porteurs de projet (associatifs-ONG, privés, étatiques) proposent des schémas types d'activité qu'ils savent par avance plaire au public cible. Ainsi, dès le début, les populations se retrouvent placés en situations de suiveurs-accréditeurs plutôt que véritablement acteurs-moteurs du projet. Ces deux problèmes composent donc le premier biais : de par la particularité des concepts mobilisés et les biais d'intégration, de participation et d'élaboration/délibération de ces projets écotouristiques, il en résulte la plupart du temps des difficultés d'appropriation locale des activités. Plutôt que de devenir maîtres et propriétaires, les acteurs locaux se placent (et se considèrent) bien souvent davantage en prestataires de service, voire tout simplement spectateurs.

Le deuxième principe important de l'écotourisme consiste à favoriser la rencontre interculturelle entre les populations visiteuses (les touristes) et celles accueillantes (les populations locales). L'idée est ainsi d'amener deux cultures à se rencontrer, échanger et s'ouvrir et ce, dans le respect des cultures et des personnes en relation. Par ailleurs, les promoteurs de l'écotourisme considèrent cette dimension comme étant un moyen adéquat pour amener les touristes à approcher et comprendre (partiellement) le mode de vie local et les sensibiliser aux difficultés et enjeux pour ces populations. De plus, cela contribue, selon eux, à revaloriser ces cultures traditionnelles aux yeux des populations elles-mêmes, espérant ainsi en limiter l'abandon au profit d'une culture uniformisée, mondiale, globale. Concrètement, cette «rencontre interculturelle» se formalise de diverses manières : des soirées chez l'habitant au cours desquelles des villageois revêtent leurs habits traditionnels et relatent leurs mythes, jouent leur musique, etc. ; des visites au chaman du village pour le voir faire des sacrifices et préparer des concoctions ; des visites, démonstrations et participations à diverses activités (aller dans les rizières, piler le riz, filer le coton...) ; etc. Il s'agit ainsi de montrer comment vit le village, quels sont ses rites et coutumes, sa gastronomie, etc.

Or, derrière cette idée philanthropique, plusieurs critiques peuvent être formulées. Tout d'abord, aller à la rencontre de telles populations ethniques, vendues par les professionnels du tourisme comme encore traditionnelles, relève certes d'une envie d'exotisme de la part du visiteur, mais ne pourrait-on pas y voir aussi un certain désir de se confronter, toucher du doigt le mythe du «bon sauvage»? Ensuite, cette rencontre interculturelle fait le pari de contribuer à la préservation et revalorisation de ces cultures. Or cela favorise au contraire le début, la poursuite ou l'accélération d'un bouleversement culturel. Du fait de venir avec des appareils photos numériques, des vêtements au look moderne, etc., cela favorise la dynamique d'imitation et d'appropriation d'objets similaires de la part des populations accueillantes. Plus grave encore, vouloir à tout prix maintenir une certaine tradition locale (vestimentaire, au niveau des modes de vie, etc.), n'est-ce pas plaquer nos propres logiques et ressentis sur une réalité nous échappant complètement et dans laquelle nous ne vivons et n'en subissons pas la difficulté quotidienne ? En d'autres termes, inciter les populations à conserver intacte leurs modes de vie, n'est-ce pas en même temps vouloir fondre dans le marbre leur identité culturelle, c'est-à-dire leur refuser tout changement, toute évolution ? Et inciter les populations à revêtir leurs habits et réaliser des activités qu'ils avaient en partie abandonné, n'est-ce pas une forme de sanctuarisation et théâtralisation de la culture et réalité locale ? Enfin, s'immiscer dans le quotidien des gens, les regarder faire et refaire leurs activités, pénétrer chez le chaman, etc. : n'est-ce pas une forme de voyeurisme ? Accepterions-nous une telle immiscions récurrente chez nous, sur nos lieux de travail, par des groupes de touristes ? Comment ressentirions-nous la dixième, la vingtième, la cinquantième visite ?

Le troisième principe fort de l'écotourisme consiste à préserver l'environnement. Deux leviers d'action y contribuent : l'activité doit tendre vers un impact environnemental nul ; les populations locales doivent contribuer à préserver leur environnement naturel. L'objectif d'impact environnemental nul se traduit par limiter autant que faire se peut tout mode de déplacement polluant (d'où bon nombre d'activités de type sportives et de nature), ne pas détériorer les écosystèmes, ne pas se délester de ses déchets dans la nature mais au retour en ville ou dans les villages, etc. Du côté des villageois, cela passe par une forte sensibilisation aux enjeux environnementaux (notamment locaux) avec pour objectif une prise de conscience que leur environnement est une véritable source de richesse, notamment au niveau du tourisme : les touristes désirent se promener dans des endroits naturels, intacts, etc. Il s'agit donc de les inciter d'arrêter les déforestations et d'adopter une gestion plus adéquate de leurs déchets.

Nous touchons ici les biais de ce principe : il s'agit d'une certaine forme d'ingérence écologique développée sur des normes occidentales. En effet, pour reprendre notre exemple relatif aux populations Akha, ce groupe ethnique de type «chasseur-cueilleur» puise sa subsistance directement dans la jungle et à travers un mode agricole traditionnel en abatti-brûli. Cette pratique consiste à couper des pans de forêt secondaire, brûler le bois pour y planter ensuite soit du riz, soit de la canne à sucre et quelques céréales. Etant des cultures cycliques, les agriculteurs changent chaque année de zone de plantation et recommencent leur pratique. Or, puisqu'une activité écotouristique est implantée sur leur territoire, ces populations devraient stopper leurs productions et s'engager sur de nouveaux modes de faire ? N'est-ce pas d'ailleurs contradictoire avec le principe précédent visant à promouvoir un maintien des pratiques traditionnelles ? De plus, ces populations y vivent et y développent cette agriculture depuis plusieurs siècles, sans pour cela avoir détruit l'environnement. Il s'agit donc d'un mode de gestion, certes différent du nôtre mais bel et bien efficace en terme de régulation, sans quoi ils n'auraient pu demeurer ici et s'y nourrir. Vouloir amener les Akha (comme d'autres populations) à changer de mode de gestion pour adop-

ter celui des occidentaux relève donc d'une ingérence des porteurs de projets sensibles aux conceptions occidentales du rapport à la nature. Quant à la gestion des déchets, nous avons tendance à oublier que la plupart des produits non biodégradables qu'on retrouve aujourd'hui dans ces villages sont la conséquence récente du vaste mouvement de mondialisation et pour lesquels ces pays n'ont pas d'organisations et d'équipements efficaces pour les stocker et les traiter de manière écologiquement neutre.

Enfin, ces trois principes (l'appropriation locale de l'activité, la rencontre interculturelle respectueuse et la préservation environnementale) concourent théoriquement à la réalisation du dernier : que l'activité bénéficie à la vie de la localité (population, territoire, économie locale...). Autrement dit, on espère que l'activité écotouristique favorisera, rayonnera au niveau de l'économie locale. En effet, en recourant autant que faire se peut aux emplois, aux marchés et produits locaux, la majeure partie de l'économie écotouristique devrait être redistribuée localement. Cela se démarque donc des formes habituelles de tourisme dans lesquelles ce sont en premier lieu les compagnies professionnelles et les principaux partenaires (professionnels ayant pignon sur rue tels que les restaurants réputés, les principales centrales d'achat, etc.) qui se partagent l'essentiel des revenus du tourisme. Or, si l'on s'intéresse de près aux bilans de ce tourisme alternatif, il ressort la plupart du temps des résultats assez médiocres : les retombées économiques locales sont bien inférieures qu'escomptées et la balance «coûts-avantages» a tendance à se traduire chez les acteurs locaux par une perception dominante en termes de contraintes. Plusieurs facteurs peuvent être relevés pour expliquer cet étonnant paradoxe. Tout d'abord, l'écotourisme n'est qu'un marché de niche. En effet, sur le même principe que l'économie de l'agriculture biologique, les tarifs sont supérieurs à la branche classique puisque des normes de qualité, d'embauche, d'achat locaux, etc. viennent encadrés la réalisation de l'activité. Dans le même temps, l'écotourisme s'inscrit dans une forme de «commerce équitable»: une tarification haute favorisera une plus juste rémunération locale. Cela a pour conséquence une restriction de la clientèle au profit des classes de revenu moyennes et hautes. Ensuite, un coût d'accessibilité «cognitive» vient s'adjoindre au caractère de niche : les touristes qui y participent sont souvent des personnes sensibles aux disparités socio-économiques (locales et internationales) et sensibilisées aux thématiques solidaires et écologiques. Ce rajoute au caractère restreint de ce marché la capacité à vivre une expérience dans un environnement pauvre et aux côtés d'une nature pouvant effrayer des personnes non habituées (exemple : présence de tarentules, sangsues, serpents, plantes urticaires...). Cela a pour conséquence une faible fréquentation des activités, parfois même inférieure aux investissements de départ : les infrastructures se dégradent naturellement sans avoir été utilisée de manière optimale, les connaissances acquises par la population lors de formations ne sont pas suffisamment mise en pratiques pour devenir de véritables compétences intériorisées, etc. Cela se traduit alors par des niveaux de prestation de qualité moindre qu'espérée. Cet écart de niveau de service (entre ce qui est vendu de manière théorique aux touristes et ce qui est réalisé) est alors source d'incompréhension et de tensions entre les prestataires et les opérateurs professionnels vendant l'activité aux touristes. Cela crée aussi parfois des tensions directement avec les touristes. Nous pourrions citer encore bien d'autres contraintes mais terminons sur celle-ci : la prestation de service n'étant qu'une activité marginale pour la population, cette dernière est obligée d'abandonner ou adapter ponctuellement son activité première (l'agriculture, la ferronnerie, le tissage, etc.) pour accueillir les touristes et leur apporter le service attendu (une démonstration de l'activité, la préparation des repas et du lieu d'hébergement, etc.). Cela vient donc finalement perturber le quotidien, voire le calendrier (par exemple agricole) des familles engagées dans la prestation touristique. Et à la fin, les gains économiques apparaissent aux yeux des acteurs concernés comme inférieurs au niveau de contrainte supportée. On s'aperçoit donc que malgré les bonnes intentions de ce type d'activité solidaire, la manière d'agir (de la phase projet à la phase activité) et la dynamique en œuvre limitent, voire enrayent, les effets positifs et redistributifs de la relation. Ainsi, cela laisse à penser que ce type de pratique serait davantage orienté vers le plaisir des touristes (souvent des occidentaux) plutôt que pour le bien-être des territoires d'accueil.

## **La solidarité et le Don : une complexité à laquelle réfléchir**

Après ce tour d'horizon des concepts de Développement et de Don et la mise à l'épreuve d'une grille de lecture permettant d'appréhender en partie les situations, trois éléments se démarquent : L'acte de don n'est pas aussi simple qu'il n'y paraît. Jamais neutre ni totalement désintéressé, le Don conduit à créer un système de dette et de dépendance qu'il est nécessaire de prendre conscience. L'art et la manière d'agir, de procéder, et les intentions sous-jacentes sont extrêmement importants, voire forment

le cœur de cette pratique. C'est ce noyau de départ (intention et manière) qui déterminera en partie les effets et conséquences de la relation.

Combien même nous portons une attention maximale à nos actions, nous nous intégrons dans un système plus vaste qui influence le déroulement de nos relations. De plus, l'individu étant singulier, nous ne pouvons par avance connaître l'issue de la relation et prédire la perception du destinataire.

Ainsi, nous pourrions questionner bien d'autres sujets. Par exemple, que penser des démarches de remise de dette ? Est-ce du paternalisme ou de la générosité ? Et les flots de dons consécutifs aux catastrophes naturelles : comment les attribuer pour éviter les phénomènes d'engorgement et de blocage de l'argent, comme ce qui s'est passé lors du tsunami en décembre 2004 ? Et ne sommes nous pas en partie responsables de la mise en concurrence des organisations intervenant sur le terrain ? En effet, leur allocation de financement étant conditionnée au nombre de projets et au degré de misère traitée, le secteur du développement et de l'action humanitaire s'est transformé en un véritable marché. Donc comment pouvons nous, en tant que contribuables mais aussi pourvoyeurs de don, contribuer à une harmonisation des actions sur place ?

Tout cela nous invite donc à la plus grande prudence et à exercer autant que faire se peut notre regard critique sur nos actions et les situations dont nous sommes acteurs et/ou spectateurs. En d'autres termes, il s'agit d'essayer de penser la complexité plutôt que d'avoir à panser les erreurs de notre vanité.

Quant à notre grille de lecture, elle nous paraît intéressante pour réorienter notre regard et ainsi s'attacher aux intentions et manières d'agir. Cependant, elle ne peut en aucun cas, à elle seule et sous cette forme, expliquer entièrement les situations. Autrement dit, elle doit être complétée d'autres dimensions, variables, concepts, etc. lui permettant de gagner en corps et d'aborder, de manière plus rigoureuse et sous divers angles, la complexité des situations.

## ANNEXE

### Quelques éléments bibliographiques

*Développement, aide internationale:*

LATOUCHE S., *L'occidentalisation du monde*, La Découverte, 1989.

LATOUCHE S., *La planète des naufragés. Essai sur l'après-développement*, La Découverte, 1991.

RIST G., *Le développement, histoire d'une croyance occidentale*, Presses de Sciences Po, 2001.

RYFMAN Ph., *La question humanitaire. Histoire, problématiques, acteurs & enjeux de l'aide humanitaire internationale*, éditions Ellipses, 1999.

*Le don :*

CAILLE A., *Anthropologie du don. Le Tiers paradigme*, La Découverte, 2007.

GODBOUT J., *L'esprit du don*, La Découverte, 1992.

GODELIER M., *L'énigme du don*, Fayard, 1996.

MAGNANI E. (dir.), *Don & sciences sociales. Théories & pratiques croisées*, Editions Universitaires de Dijon, 2007.

MAUSS M., «Essai sur le don. Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques», in *L'Année Sociologique*, 1923-1924, réédité in MAUSS M., *Sociologie & anthropologie*, PUF, 2001.

### Notes

<sup>1</sup> RIST G., *Le Développement. Histoire d'une croyance occidentale*, PUF, 1991.

<sup>2</sup> GODBOUT J., communication lors de la 14<sup>e</sup> session plénière de l'Académie pontificale des sciences sociales, mai 2008.

<sup>3</sup> Sénèque, *Les bienfaits. Livre II*.

<sup>4</sup> Il s'agit notamment d'une étude portant sur l'insertion sociale locale de l'écotourisme au Laos et d'une évaluation d'impacts d'une activité écotouristique dans le Nord Ouest Laos, entre 2007 et 2009.

<sup>5</sup> Pour plus amples informations, divers ouvrages de qualité existent sur le sujet, notamment J.P. LOZATO-GIOTART, *Le chemin vers l'écotourisme. Impacts et enjeux environnementaux du tourisme aujourd'hui*, Delachaux & Niestlé SA, 2006.